

Karaté Club de Saint Rémy les Chevreuse

(Association Loi 1901, n° RNA=W782002341 ; n° affiliation FFK = 0780645, SIREN 534892534)

2 rue Victor Hugo

78470 Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

Téléphone : 06 10 23 72 97

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents 11 membres de l'association sur 29 (30 à l'origine – 1 démissionnaire) ainsi que 2 représentants légaux et Jacques Caous, 1er Maire adjoint responsable de la vie associative, du sport, de l'animation et de l'innovation. 3 adhérents ne pouvant être présents ont donné pouvoir au président de l'association Philippe Helleu.

1. Ordre du jour

- Renouvellement du secrétaire général
- Rapport moral
- Rapport financier
- Besoins en salles et horaires pour les prochaines saisons
- Questions diverses

2. Renouvellement du secrétaire general

Prise de parole de Philippe Helleu

Suite au départ du professeur principal le 20 juin 2023 et de sa démission au rôle de secrétaire général le 11/07/2023, Elise Gaudin a été élue à l'unanimité au poste de secrétaire. Le bureau de l'association se compose donc de :

- Président : Philippe Helleu
- Trésorier : John Diot
- Secrétaire : Elise Gaudin

3. Rapport moral

Saison 2022/2023

Bilan des adhérents :

- 30 personnes inscrites dont 27 ont pris la licence avec le club. On constate une légère augmentation du nombre de licenciés.
- Cours enfants (9), cours ados/adultes (3 ados et 18 adultes)

Bilan des activités :

- Passage de grade chez les enfants : 2 jaunes (5ème Kyu), 1 jaune-orange, 5 oranges (4ème Kyu) en club

- Passage de grade chez les adultes : 1 blanche-jaune, 1 verte (3ème Kyu), 3 oranges en club ainsi que 4 passages de 1^{er} Dan pour 4 reçus à la FFK
- Participation à la fête du sport Saint-Rémoise du 24 juin
- Recrutement de professeur(s) à la suite de la démission du professeur principal
- Assainissement administratif et financier : Mise à jour de l'historique salarié/URSSAF et résiliation d'une assurance redondante
- Création du site internet (<https://www.karate-srlc.fr/>)
- Entretien de la relation de confiance avec la mairie et les autres clubs d'arts martiaux

Saison 2023/2024

Prévision des activités :

- Les cours enfants et adultes sont reconduits, hors vacances scolaires
- Plus de changement de salle durant la séance adulte du jeudi
- Ajout d'une séance libre, ce qui élève à 2 séances libres par semaine pour les adultes, la disponibilité des salles sera donnée une semaine en avance
- Une invitation d'un expert est envisagée dans le cadre d'un stage de Shotokan dans le club
- Participation prévue au 60 ans du club de Judo
- Participation financière aux stages de perfectionnement « instructeurs »

Nota : Après échange de mails à la suite de l'assemblée, le club participerait plutôt à un événement rassemblant les clubs d'arts martiaux de la vallée de Chevreuse.

- Repas du club prévu avant la Toussaint
- Passage de 1^{er} dan prévu en club
- Organisation d'une séance éthique/déontologie

Les professeurs :

Passage de la parole à Isabelle Cartier Singer

Les cours de cette saison seront assurés par Isabelle CARTIER SINGER 4^{ème} DAN et BEES (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif) 1^{er} degré, qui sera secondée ou remplacée par :

- Thierry LARGE 1^{er} Dan DAF (Diplôme d'Animateur Fédéral)
- Philippe HELLEU 1^{er} Dan et DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral)
- Thierry JACQZ 3^{ème} DAN et DIF

Organisation des cours :

Les adhérents sont répartis en 2 groupes d'âge de tous grades confondus :

- Enfants de 8 à 14 ans, les cours se déroulent le vendredi de 18h00 à 19h00 au gymnase de Beauplan dans la salle du 1^{er} étage
- Ados/Adultes à partir de 15 ans, les cours ont lieu de 20h00 à 21h30 dans le gymnase de Beauplan, dans la salle du 1^{er} étage le mardi et au RDC le jeudi (le cours du jeudi n'est plus concerné par le changement de salle)

Tout nouvel adhérent a droit à 2 cours d'essai dans les périodes légales fixées par la FFK.

Les entraînements libres pour le groupe ados/adultes auront lieu (sous réserve de la présence d'au moins un professeur) :

- Le samedi de 10h00 à 12h00 au dojo du gymnase du C3R
- Le dimanche de 9h00 à 11h00 dans la salle de danse au 1^{er} étage du gymnase du C3R

Structuration des cours :

- o Salut traditionnel
- o Echauffement
- o Kihon, Kata et Kumité
- o L'enseignement du karaté dans le club de Saint-Rémy-lès-Chevreuse s'oriente vers un karaté traditionnel

4. Rapport Financier

Passage de la parole à John Diot

Bilan 2022-2023

Recettes	Dépenses	Bilan
4 711 €	2 377€	+2013 €

Budget 2023-2024

Adhésions	~ 4500 €
Licences	-1200€
Assurances	- 400€
Achats	-1000€
Evénements	-4000€

Bilan avec ces hypothèses :
-2100€ au global
Equivalent au bénéfice de l'année passée
Il restera environ 7000€ sur les comptes

À la suite d'une question de M. Caous aucun salaire ni indemnisation n'est prévu pour les professeurs.

Tarifs proposés pour 2023-2024

	De 8 à 14 ans		De 15 à 18 ans		19 ans et +	
	1 ^{ère} inscription	Renouvellement	1 ^{ère} inscription	Renouvellement	1 ^{ère} inscription	Renouvellement
Adhésion au club & cours	100	65	150	115	200	165
Licence fédérale	37	37	37	37	37	37
Total (€)	137	102	187	152	237	202

Cette année 1 an de plus pour le cours enfant qui accueille les enfants jusqu'à 14 ans.

Un tarif dégressif s'applique sur la part adhésion selon le nombre de membres sous le même toit (2 membres: -10%; 3 membres et plus : - 20%)

Les aides suivantes sont disponibles :

- Pass'Jeunes de la mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse d'un montant de 35€ pour tous les jeunes de 10 à 18 ans résidants dans la commune
- Pass+ du département d'un montant de 80€ sans condition pour les 11-18 ans (<https://www.passplus.fr>)
- Pass'Sportif de l'Etat de 50 € disponible pour les 6-30 ans sous conditions (<https://www.pass.sports.gouv.fr>)

5. Besoins salles et horaires

Retour de la parole à Isabelle Cartier Singer

- Pour l'instant les besoins des horaires de la prochaine saison restent a priori inchangés
- Concernant les salles il est indéniable que de ne pas changer de salle reste un point très positif mais un dojo resterait préférable pour des raisons d'hygiène, de santé et de sécurité

Des demandes ont été adressées à M. Jacques CAOUS pour instaurer des règles d'hygiène plus strictes ou de regrouper les activités avec les mêmes besoins sur une même journée. Le revêtement des murs et les plinthes de la salle du 1^{er} étage du gymnase de Beauplan sont à recoller.

Le club sollicitera la mairie l'an prochain afin de pratiquer dans le dojo du C3R (salle adaptée à la pratique des arts martiaux et répondant par conséquent aux règles d'hygiène, de santé et de sécurité inhérentes).

6. Questions diverses

Quel est le nombre de professeurs pour les cours enfants ? De manière générale, 2 professeurs sont présents. Si le niveau est hétérogène il n'est pas rare de travailler en atelier mais tout dépendra du niveau des élèves.

Qu'en est-il des règles concernant les certificats médicaux ? Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat ni pour les adultes ni pour les enfants.

Proposition de réaliser un trombinoscope du club.

Une parente d'adhérent se propose d'envoyer au bureau la proposition de droit à l'image qu'elle avait rédigée pour une autre association de Saint-Rémy.

Elise Gaudin Secrétaire de l'Association	Philippe Helleu Président de l'Association
	